



Parc national
de la Guadeloupe



DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —



Saint-Claude, le 5 avril 2023

Les bonnes pratiques pour les fêtes de Pâques sur les espaces naturels

En Guadeloupe, les fêtes de Pâques sont un moment privilégié, synonyme de camping en pleine nature pour de nombreuses familles. Ce temps fort parmi les plus festifs et les plus attendus de l'archipel provoque une forte affluence du public sur les aires de pique-nique du littoral comme aux abords des rivières. Chaque année, le Parc national, l'ONF et le Conservatoire du Littoral unissent leurs forces pour sensibiliser la population au respect des bonnes pratiques sur les aires de pique-nique.

Les agents du Parc national et de l'ONF effectueront des tournées de sensibilisation communes sur les sites les plus fréquentés afin d'aller à la rencontre des usagers en amont et durant le week-end pascal. Ces tournées de sensibilisation ont pour but de limiter les atteintes portées à ces sites patrimoniaux ainsi qu'aux espèces qu'ils abritent, lors de l'installation des campings en particulier. L'enjeu est d'éduquer le public à profiter d'activités de pleine air tout en limitant son impact sur l'environnement.

Un rappel des bonnes pratiques sur ces espaces naturels fragiles s'avère nécessaire :

- Ne jamais faire de feu au pied des arbres ni sur le sol car ils détériorent durablement les sols ; utiliser exclusivement les barbecues disponibles sur les aires de pique-nique ;
- Prévoir des sacs poubelles et ramasser tous ses déchets, même les biodégradables ; les déchets laissés sur site attirent les rongeurs vecteurs de maladie ;
- Ne jamais nourrir les mangoustes pour éviter leur prolifération ; ces espèces exotiques envahissantes menacent la biodiversité endémique ;
- Ne jamais couper les troncs ou les branches des arbres mais profiter de leur ombre naturelle sans leur porter atteinte ;
- Ne pas piétiner ni arracher la végétation basse qui contribue à la stabilisation du sol et à la limitation de l'érosion ; les raisiniers, catalpas et patates de bord de mer retiennent naturellement le sable et préservent la plage ;
- Profiter des carabets et respecter les équipements mis en place pour l'accueil du public ou pour la réhabilitation des végétaux, sans les dégrader ;
- Limiter l'utilisation des savons, détergents, shampooings qui portent atteinte à la biodiversité ;
- Observer les animaux sans les toucher, les nourrir, les déranger ni les tuer ;
- Ne pas sortir des sentiers balisés aménagés pour votre sécurité ; le piétinement détruit la biodiversité ;

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



Le rappel de ces mesures est un moyen pour les gestionnaires d'espaces naturels d'agir pour la préservation de nos patrimoines naturel, culturel et paysager.

Rappel de la réglementation en coeur de Parc national :

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-guadeloupe/reglementation-en-coeur-de-parc-national>

Contacts Presse :

Parc national de la Guadeloupe

Lynda OBYDOL

Tél : +590 590 41 55 50

Port.:+590 690 37 29 89

lynda.obydol@guadeloupe-parcnational.fr

Office national des forêts

Aurore Bourseau

tél : 0590 99 29 01

port : 0690 00 87 42

aurore.bourseau@onf.fr

A propos du Parc national de la Guadeloupe

Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe est un territoire et un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère sont reconnus comme exceptionnels, ce qui justifie la mise en place d'une protection et d'une gestion pour garantir leur pérennité pour les générations futures.

Le Parc national de la Guadeloupe est composé :

- De « **cœurs** » terrestre et marin qui bénéficient d'une protection renforcée via une réglementation spécifique ;
- D'une « **aire maritime adjacente** » qui exprime également des orientations de développement durable ;
- D'une « **aire d'adhésion** » qui comprend 20 communes signataires de la charte de territoire du Parc ; cette aire constitue un territoire en solidarité écologique avec les cœurs, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc.

A propos de l'Office national des forêts

En Guadeloupe depuis 1966, l'ONF gère 38.223 ha de forêts publiques de l'ensemble de l'archipel, comprenant notamment les forêts départementalo-domaniale, domaniale, départementale et certaines sites du Conservatoire du littoral, depuis le massif volcanique de la Basse Terre jusqu'aux falaises abruptes de la Grande Terre ou des Iles du Sud. Dans ces espaces, les enjeux majeurs sont la préservation des milieux et l'accueil du public.

Conformément à l'article L. 361-1 du Code de l'environnement, la circulation des piétons sur les voies et chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée s'effectue librement, dans le respect des lois et règlements de police et des droits des riverains. L'accès des piétons aux milieux naturels est donc gratuit.

Avec ses partenaires et le soutien des collectivités, l'ONF contribue au développement durable guadeloupéen. Par ses actions en faveur de l'environnement, du tourisme, l'aménagement du territoire, la protection de la ressource en eau, la formation et la sensibilisation, l'insertion économique et sociale, c'est toute la richesse naturelle et la diversité de notre archipel qu'il vous invite à découvrir. L'ONF réalise des missions d'intérêt général pour le compte des services de l'État et des collectivités. Il assure également des prestations de service, comme les études, les expertises et des travaux.

A propos du Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif de l'État placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. La Guadeloupe dispose de 680 km d'espace littoral réparti entre la Grande-Terre et ses îles adjacentes. Longtemps perçu comme une frontière hostile entre la terre et la mer, en raison de la proximité des zones humides infestées et des hommes venus d'autres rivages, il est apparu aujourd'hui comme lieu d'intérêt pour de multiples activités mais aussi reconnu comme un réservoir de richesses fragiles et menacées.

Ces milieux littoraux sont autant un atout économique qu'une réponse aux besoins culturel et social. Il est donc essentiel d'y promouvoir un équilibre de développement et de protection afin de sauvegarder la qualité de cet éventail de biodiversité représentative des Petites Antilles.

Face aux multiples pressions subies, le Conservatoire du littoral s'attache avec les gestionnaires à préserver, mettre en valeur et faire découvrir ces sites naturels et paysagers pour transmettre aux générations futures les clés d'un avenir écologique.

